

RAPPELS DE COURS

HISTOIRE

I. LA TRAITE DES NOIRS.

1) Qu'est-ce que la traite des noirs ?

C'est la vente des noirs comme esclaves en Amérique depuis sa découverte en 1492 par Christophe Colomb.

2) Quelles sont les raisons qui ont poussé les européens à venir chercher les noirs en Afrique ?

Pour travailler dans les plantations de canne à sucre, dans les mines d'or, dans les mines d'argent...

3) Où les européens venaient-ils chercher les esclaves ?

Sur les côtes Africaines

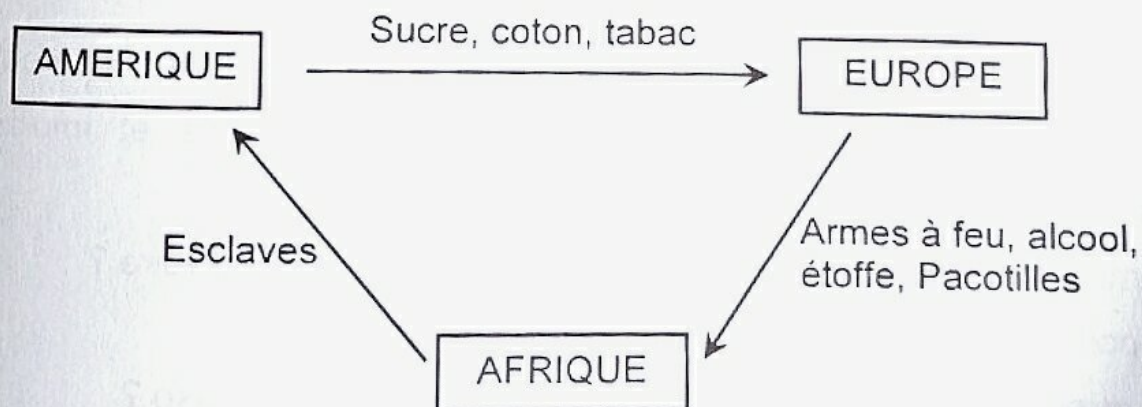
4) Quels étaient les produits échangés ?

Les esclaves étaient échangés contre les étoffes, les vieux fusils, du mauvais alcool, les pacotilles...

5) Qu'est-ce que le commerce triangulaire ?

Le commerce triangulaire se faisait entre trois (3) continents : l'Afrique, l'Amérique et l'Europe.

6) Schéma du commerce triangulaire.



7) Quand la traite des noirs a-t-elle été abolie ?

- En Angleterre par William Wilberforce en 1807
- En France en 1865
- Au Brésil en 1888.
- En Cuba en 1892

8) Quelles ont été les conséquences de la traite des noirs en Côte d'Ivoire ?

- Sur le plan démographique : la traite a entraîné de nombreux morts, une réduction de la natalité, la famine, les épidémies.
- Sur le plan social : la traite a entraîné les guerres entre les populations pour la capture des esclaves, le déplacement de certaines populations à la recherche de zones plus sûres.

9) Quels ont été les lieux où les européens venaient chercher les esclaves en Côte d'Ivoire ?

Sur le littoral entre le fleuve Sassandra et la Tanoé.

10) Des Etats européens étaient impliqués dans la traite négrière.

Je cite ceux qui achetaient les esclaves sur les Côtes Ivoiriennes.

Les anglais, les Français et les Hollandais.

II. L'INSTALLATION DES FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE.

1) Quelles sont les raisons qui ont amené les français à s'installer en Côte d'Ivoire ?

Les raisons sont les suivantes : la recherche de l'or, du bois et ils veulent établir leur domination sur le pays avant les anglais et implanter le christianisme.

2) Comment les français ont-ils créé la colonie de la Côte d'Ivoire ?

La colonie de la Côte d'Ivoire a été créée par décret.

3) En quelle année la Côte d'Ivoire a été une colonie Française ?

La Côte d'Ivoire est devenue colonie française en 1893

4) Qui a été le premier gouverneur de la Côte d'Ivoire ?

Le premier gouverneur était Binger avec pour capitale Grand-Bassam.

5) Qui furent les premiers Européens à s'installer sur les côtes ivoiriennes ?

Les premiers européens à s'installer en Côte d'Ivoire furent les missionnaires français.

6) Quelle est la période de l'arrivée des français en Côte d'Ivoire ?

Les français sont arrivés en Côte d'Ivoire au XVIII^e siècle.

7) Quelles étaient les activités des français arrivés en Côte d'Ivoire.

Ils étaient missionnaires et commerçants

8) Quels étaient les deux forts que les français ont construits en Côte d'Ivoire ?

- Le fort d'Assinie en 1687 ;
- Le fort de Dabou créé par Faidherbe en 1853.

9) Quels sont les explorateurs qui ont parcouru l'intérieur de la Côte d'Ivoire ?

Treich-Laplène ; Binger.

III. JE CARACTERISE LA CONQUETE DE LA CÔTE D'IVOIRE PAR LA FRANCE

1) Comment Binger comptait-il conquérir la Côte d'Ivoire en 1893

Il comptait conquérir la Côte d'Ivoire de façon pacifique.

2) Qui sont les acteurs de la conquête pacifique de la Côte d'Ivoire ?

Binger, les capitaines Marchant et Manet.

3) Quelles sont les localités conquises pacifiquement ?

Le cercle du Worodougou – le cercle des Baoulé – le cercle du Sassandra – le cercle de Cavally – le cercle de San-Pedro – le cercle des lagunes.

4) Qu'est-ce que les Français ont fait dans ces régions ?

- Ils ont signé de nombreux traités de paix avec les chefs autochtones et les rois.
- Ils implantaient des drapeaux français sur les territoires acquis.
- Ils installaient les magasins de commerce.

EVEIL AU MILIEU

58

5) **Comment Angoulvant comptait-il conquérir la Côte d'Ivoire ?**

Il comptait conquérir la Côte d'Ivoire par la force militaire c'est-à-dire la pacification brutale.

6) **Qu'est-ce que les Abbey ont fait contre les Français ?**

Le 8 janvier 1910, ils se sont révoltés et ont détruit le chemin de fer et la gare.

7) **Quelles sont les raisons de la révolte des Abbey ?**

Ils se sont révoltés parce que leur chef Soboa a été arrêté par les Français.

8) **Quels ont été les foyers de résistance ?**

Le cercle de Cavally, le cercle de Sassandra, le cercle du Baoulé, le cercle des Lagunes, le cercle de l'Indénié, le cercle de Kong.

9) **Pourquoi les peuples ivoiriens se sont-ils révoltés contre les Français ?**

Les peuples ivoiriens se sont révoltés pour plusieurs raisons :

- L'administration française incendiait les villages,
- Elle procédait à l'arrestation et à la déportation des chefs,
- Elle soumettait la population aux corvées, aux travaux forcés, elle exigeait les arriérés d'impôt.

10) **Quelles ont été les raisons de la défaite des peuples ivoiriens ?**

- Ils n'étaient pas bien armés,
- Ils étaient mal organisés,
- Ils ne s'entendaient pas,
- Il y avait parmi eux des traites qui vont raconter leur secret aux Français.

IV. J'ETUDIE L'ORGANISATION DE LA COLONIE DE CÔTE D'IVOIRE.

1) **Comment les Français ont-ils organisé la colonie de Côte d'Ivoire ?**

A partir de 1893, les français ont organisé la Côte d'Ivoire en cercles, en subdivisions, en cantons et en villages.

2) En quoi consistait l'exploitation économique de la Côte d'Ivoire ?

L'exploitation économique de la Côte d'Ivoire consistait à la création de plantation de caféiers, de cacaoyers et l'instauration de l'impôt de capitation.

3) Qu'ont fait les Français pour faciliter l'exploitation économique de la Côte d'Ivoire ?

Pour faciliter l'exploitation économique de la Côte d'Ivoire, les français ont mené les actions suivantes :

- ✓ construction de chemin de fer,
- ✓ construction de routes et de ponts.

4) Citez par ordre d'importance les différents responsables de l'administration coloniale.

- ✓ La colonie : dirigée par le gouverneur,
- ✓ Le cercle : dirigé par le commandant de cercle,
- ✓ La subdivision : dirigée par le chef de subdivision,
- ✓ Le canton : dirigé par le chef de canton,
- ✓ Le village : dirigé par le chef de village.

V. LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE.

1) Quelle a été la durée de la deuxième guerre mondiale ?

La seconde guerre a duré de 1939 en 1945. Soit 6 années de conflit.

2) Quels étaient les pays en conflit pendant la deuxième guerre mondiale ?

D'un côté nous avons : la France, l'Angleterre, l'URSS et les Etats-Unis.
De l'autre côté nous avons : l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

3) Quelle a été la contribution de la Côte d'Ivoire pendant la deuxième guerre mondiale ?

Pendant la deuxième guerre mondiale, la Côte d'Ivoire a fourni des hommes, des produits alimentaires et des matières premières aux alliés.

4) Quelles ont été les conséquences de la deuxième guerre mondiale sur la Côte d'Ivoire.

La misère, l'éveil du nationalisme.

EVEIL AU MILIEU

60

VI. LA MARCHÉ DE LA CÔTE D'IVOIRE VERS L'INDEPENDANCE.

1) Quelle est la date de la tenue de la Conférence de Brazzaville ?

La conférence de Brazzaville a eu lieu en 1944

2) Quels sont ceux qui étaient à la conférence de Brazzaville ?

Le général De Gaulle et les Gouverneurs des colonies.

3) Quels sont les territoires dont les gouverneurs ont participé à la conférence de Brazzaville ?

- Les pays de l'A.O.F : Afrique Occidentale Française.

- Les pays de l'A.E.F : Afrique Equatoriale Française.

4) Pourquoi la Conférence de Brazzaville a été organisée ?

- Pour envisager l'avenir des colonies Françaises d'Afrique Noire,

- Reconnaître le rôle joué par l'Afrique dans la deuxième guerre mondiale.

5) Quelle est la date de création de l'union Française ?

L'union Française a été créée en 1946.

6) Quelles sont les changements apportés par l'Union Française ?

- Les africains sont considérés désormais comme citoyens français,

- Les africains ont le droit d'élire leurs représentants aux assemblées territoriales et au Grand Conseil de Dakar et de Brazzaville,

- Les africains ont le droit de créer des partis politiques,

- Félix Houphouët Boigny est nommé ministre dans le gouvernement français.

7) Quelle est la date de la création de la loi cadre ?

La loi cadre a été créée en 1956.

8) Qui sont ceux qui ont créé la loi cadre ?

Félix Houphouët Boigny et Gaston Defferre.

9) Quels ont été les changements obtenus grâce à la loi cadre ?

Les changements obtenus sont les suivants :

- La généralisation du suffrage universel,
- L'africanisation des cadres,
- La facilitation des africains à l'accès à tous les échelons de la fonction publique.

10) Quand la communauté française a-t-elle été créée ?

La communauté française a été créée en 1958.

11) Quels sont les changements apportés par la communauté française ?

- Les Etats africains jouissent de leur autonomie.
- Les Etats africains s'administrent eux-mêmes et gèrent démocratiquement et librement leurs propres affaires.
- Tous les citoyens sont égaux quelque soit leur nationalité, leur race, leur origine, leur religion.

12) Quand la Côte d'Ivoire est-elle devenue indépendante ?

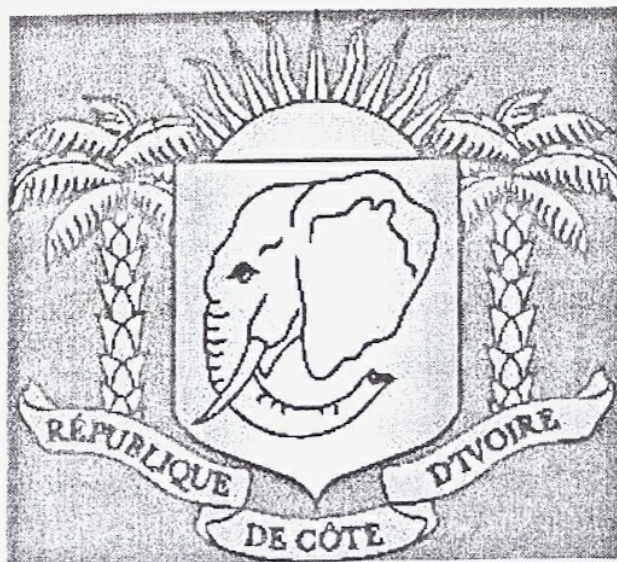
Le 7 août 1960 avec pour premier président Félix Houphouët Boigny.

13) Quels sont les symboles de la nation ivoirienne ?

- les armoiries (le soleil levant – l'éléphant – deux palmiers) ;
- l'hymne nationale (Abidjanaise) ;
- le drapeau (orange – blanc – vert) ;
- la devise (union discipline travail).

14) De quoi est constitué l'armoire de la Côte d'Ivoire ?

- le soleil levant
- l'éléphant
- deux palmiers.



EVEIL AU MILIEU

62

VII. LES PROGRES POLITIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE DE 1960 A NOS JOURS

1) Qui était Félix Houphouët Boigny ?

Félix Houphouët Boigny était le premier Président de la République de Côte d'Ivoire (de 1960 à 1993).

2) Quel parti Félix Houphouët Boigny a-t-il créé ?

Le P.D.C.I : Parti Démocratique de Côte d'Ivoire crée en Avril 1946.

3) Qu'est-ce que la constitution d'un pays ?

C'est l'ensemble des lois fondamentales et des règles qui définissent les différents organes de l'Etat et fixent les rapports entre eux et avec les citoyens.

4) Qu'est-ce que le multipartisme ? Donne ses avantages.

Le multipartisme est un processus dans lequel il existe plusieurs partis politiques en course pour le pouvoir. Il a pour avantage la concurrence et la liberté de choix entre les partis politiques et entre les candidats issus de ces partis.

VIII. LES PROGRES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA CÔTE D'IVOIRE

1) La Côte d'Ivoire a réalisé de très grands progrès après les indépendances dans de nombreux secteurs, quels sont ces secteurs ?

Ces secteurs sont la santé, l'éducation, l'habitat, le transport, la communication et les télécommunications.

2) Qu'est-ce qui a permis à la Côte d'Ivoire d'être une puissance économique en Afrique de l'Ouest ?

Les raisons qui ont permis à la Côte d'Ivoire d'être une puissance économique en Afrique de l'ouest sont :

- La longue stabilité du pays,
- La politique d'ouverture sur l'extérieur,
- Les ressources générées par l'impôt et l'agriculture.

3) Quelles sont les obligations du contribuable ?

- Payer l'impôt,
- Faire une déclaration fiscale des activités qu'il exerce ou bien qu'il possède.
- Il doit faire des déclarations périodiques.

4) Quelles sont les conséquences du non-respect de ses obligations ?

Le non-respect de ses obligations l'expose à payer des amendes ou à des peines de prison, la saisie de ses biens.

IX. LES INSTRUMENTS DE L'INTEGRATION AFRICAINE

Les instruments de l'intégration africaine sont :

1) La CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

- Date de création : le 28 Mai 1975 à Lagos au Nigeria, son siège est à Abuja.
- Les Objectifs de la CEDEAO :
 - Son but est de promouvoir la coopération et l'intégration, avec pour objectif la création d'une union économique entre les états membres et le maintien de la paix qui est une condition essentielle de l'union.
- Les pays membres de la CEDEAO : il y en a 15.
 - 8 pays francophones (le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) ;
 - 5 pays anglophones (le Ghana, la Gambie, le Libéria, le Nigeria, la Sierra Léone) ;
 - 2 pays lusophones (le Cap-Vert et la Guinée Bissau).
- La CEDEAO est composée de 8 institutions principales :
 - la Conférence des Chefs d'États et du gouvernement ;
 - le Conseil des ministres ;
 - le Parlement de la Communauté ;
 - le Conseil économique et social ;
 - la Cour de justice de la Communauté ;
 - la commission ;
 - la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO ;
 - l'Organisation Ouest-Africaine de la santé.

2) L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

- Date et lieu de création : l'U.E.M.O.A a été créée à Dakar le 10 Janvier 1994.
- Les pays membres de l'UEMOA : 8 pays dont 7 pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) et 1 pays lusophone (la Guinée-Bissau).
- Les objectifs de l'UEMOA : la création d'un marché pour les Etats membres avec la libre circulation des biens, des services des capitaux et des personnes.
- La monnaie commune des Etats membres de l'UEMOA est le Franc de la Communauté Financière Africaines (Francs CFA = FCFA).
- Siège de l'UEMOA : Ouagadougou, Burkina Faso.
- L'UEMOA comprend :
 - Le Conseil des Ministres ;
 - La Commission de l'UEMOA ;
 - La Cour de Justice ;
 - La Cour des Comptes ;
 - Le Comité Interparlementaire ;
 - La Chambre Consulaire Régionale ;
 - La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
 - La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD).

3) L'Union Africaine (U.A)

- Date et lieu de création : l'U.A a été créée en Juillet 2002 à Durban en Afrique de Sud.
- Les pays membres de l'UA : Tous les pays Africains sauf le Maroc.
- Le siège de l'U.A : le siège de l'U.A est à Addis-Abeba en Ethiopie.
- Les objectifs de l'U.A : les objectifs de l'U.A sont les suivants :
 - œuvrer à la promotion de la Démocratie, des droits de l'homme et du développement à travers l'Afrique.
 - jouer le rôle de prévention des conflits en se donnant un droit d'ingérence dans certaines situations comme des cas de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

X. L'ONU

1) Que signifie le sigle O.N.U ?

O.N.U : Organisation des Nations Unies.

2) Où et quand l'O.N.U a été créée ?

L'O.N.U a été créée le 26 Juin 1945 à San-Francisco.

3) 3) Quels sont les pays qui ont créé l'O.N.U ?

Les pays vainqueurs de la seconde guerre mondiale c'est-à-dire les Etats-Unis, l'U.R.S.S, la Grande Bretagne et la France.

4) Où est le siège de l'O.N.U ?

L'O.N.U est située à New-York (Etats-Unis).

5) Quels sont les objectifs de l'O.N.U

Garantir la paix et la sécurité de ses états membres.

6) Je cite les organes de l'ONU

- L'assemblée générale
- Le secrétariat
- Le conseil de sécurité.

7) Je cite les organes spécialisés de l'O.N.U.

- OMS : Organisation Mondiale de la Santé.
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
- FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

8) Je définis la représentation de l'ONU en Côte d'Ivoire

ONUCI : Opération des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire.

9) La représentante de l'ONU en Côte d'Ivoire.

La représentante de l'O.N.U en Côte d'Ivoire est la nigérienne AÏCHATOU MINDAOU DOU SOULEYMANE.

EVEIL AU MILIEU

66

XI. L'IMPÔT

1) Je définis l'impôt.

L'impôt est une contribution exigée par l'Etat sur les ressources ou sur les biens des individus ou des collectivités ou la somme d'argent que chaque citoyen paie à l'Etat sur ce qu'il gagne (propre aux enfants).

2) Je donne les différents types d'impôt.

Les impôts, les taxes et les droits.

3) J'énumère les impôts proprement dits

- L'impôt sur le salaire ;
- L'impôt sur les bénéfices
- L'impôt foncier ; etc.

4) J'énumère les différentes taxes

- Les taxes sur la valeur ajoutée (T.V.A.) ;
- Les taxes sur les véhicules à moteur.

5) J'énumère les différents droits

- Droit d'enregistrement ;
- Droit de timbre.

6) Je donne l'utilité des impôts.

- Les impôts procurent de l'argent à l'Etat
- Les impôts permettent à l'Etat d'assurer ses devoirs vis-à-vis de ses citoyens (construction des écoles, des hôpitaux, des routes...).

7) Je dis qui est bon contribuable.

- Celui qui déclare volontairement et honnêtement tous ses biens au service des impôts ;
- Celui qui paie ses impôts ;
- Celui qui réclame une facture normalisée après un achat.

NB : Tous ceux qui résident en Côte d'Ivoire doivent participer au développement du pays en payant leurs impôts.

EVEIL AU MILIEU

XII. AUTRES RAPPELS

1) Qu'est-ce que le calendrier grégorien ?

C'est le calendrier qui a pour point de départ la naissance de JESUS-CHRIST.

2) Cite trois sites historiques ivoiriens où les archéologues ont découvert :

a- des vestiges datant du paléolithique

Fourouna – Attinguié - Anyama

b- des vestiges datant du néolithique

Kong – Boundiali – Dabakala – Dimbokro - Krinjabo

3) Quels sont les vassaux de l'empire du Ghana ?

Tekrou – Bambouk – Bouré - Aoudaghoste

4) Quand a lieu la bataille de Tondibi ? Quels étaient les opposants ?

Le 12 Avril 1591. Les Songhaï contre l'armée Marocaine.

5) Qui a découvert Madagascar et quand ?

Vasco de Gama effectuant une expédition vers l'Inde découvre Madagascar en 1500.

6) Cite les différentes capitales successives de la Côte d'Ivoire.

- BASSAM(1893) ;
- BINGERVILLE(1900) ;
- ABIDJAN(1934) ;
- YAMOUSOUKRO (depuis 1983).

7) Quelles sont les villes conquises par Samory Touré en Côte d'Ivoire?

Dabakala ; Kong ; Bouna ; Séguéla.

8) Quelles sont les causes de la première guerre mondiale.

- Cause lointaine : les litiges sur le partage de l'Afrique ;
- Cause immédiate : assassinat en 1914 en Serbie du prince héritier d'Autriche-Hongrie l'archiduc François Ferdinand.

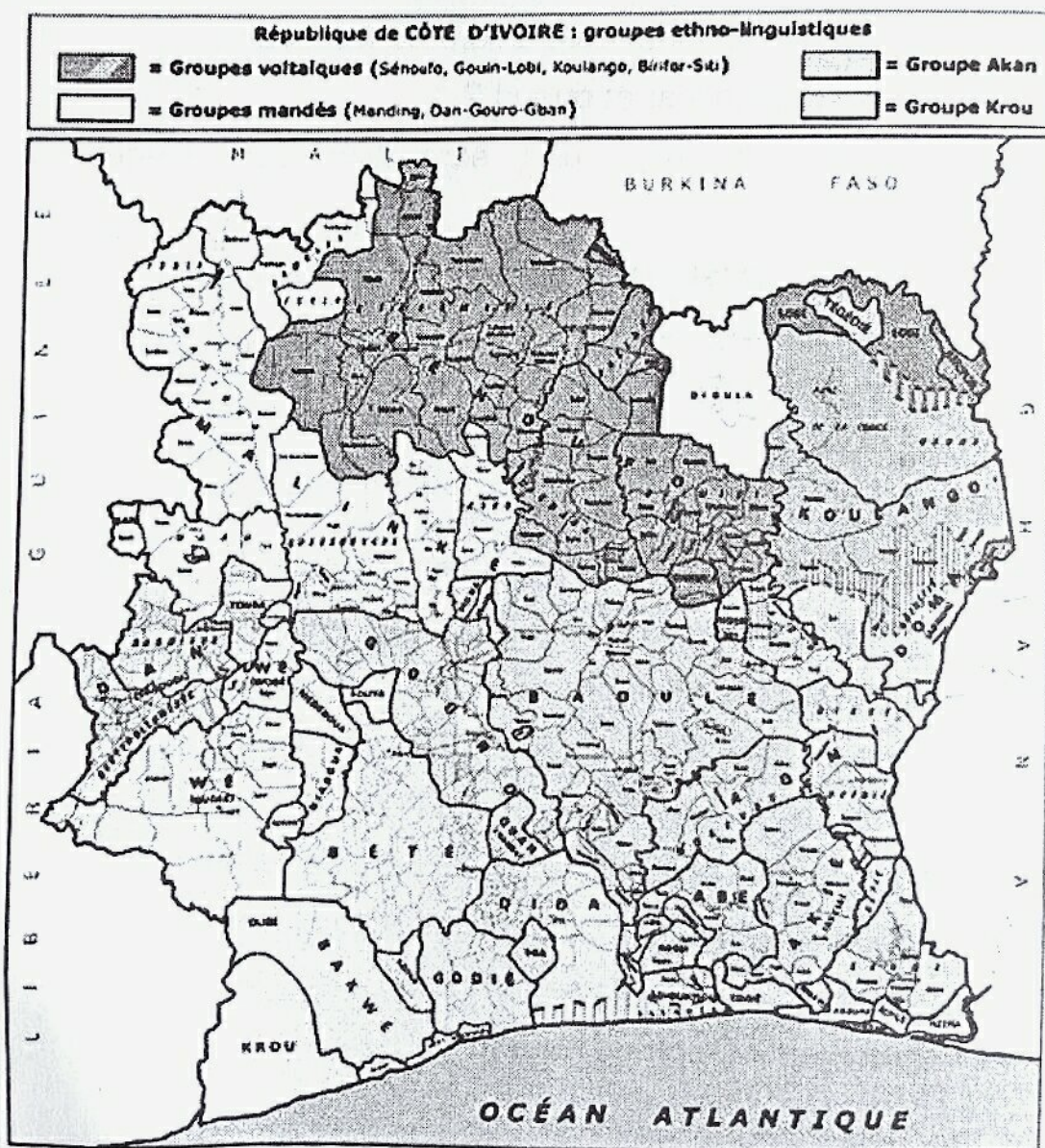
9) Cite les principaux fondateurs du Syndicat Agricole Africain.

- Félix Houphouët Boigny – Joseph Anoma
- Marcel Laubouet – Georges Kassy.

10) Histoire de la Côte d'Ivoire

a) Présentation

La Côte d'Ivoire ou République de Côte d'Ivoire, en forme longue, est un pays d'Afrique de l'Ouest, membre de l'Union Africaine. D'une superficie de 322 462 km², elle est limitée au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'ouest par le Liberia et la Guinée, à l'est par le Ghana et au sud par l'océan Atlantique. La population est estimée à 21 058 798 habitants en 2010. La Côte d'Ivoire a pour capitale politique et administrative Yamoussoukro (Abidjan demeurant capitale économique), pour langue officielle le français et pour monnaie, le franc CFA. Le pays fait partie de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).



b) Chronologie : de 1958 à 2013

1958 : territoire français d'outre-mer depuis 1956, la Côte d'Ivoire devient République autonome dans la cadre d'une association avec la France appelée Communauté.

7 août 1960 : Proclamation de l'indépendance.

27 novembre 1960 : Victoire de Félix Houphouët-Boigny à l'élection présidentielle.

1964 : Abolition de la polygamie.

7 novembre 1965 : Réélection de Félix Houphouët-Boigny.

29 novembre 1970 : Victoire de Félix Houphouët-Boigny à l'élection présidentielle (3ème mandat).

16 novembre 1975 : Victoire de Félix Houphouët-Boigny à l'élection présidentielle (4ème mandat).

10-12 mai 1980 : Première visite du pape Jean-Paul II.

12 octobre 1980 : Victoire de Félix Houphouët-Boigny à l'élection présidentielle (5ème mandat).

9 février 1982 : Manifestations estudiantines. Fermeture de l'Université et des grandes écoles.

28 mars 1982 : Laurent Gbagbo, leader de la contestation, s'exile en France.

21 mars 1983 : Yamoussoukro devient la capitale politique et administrative.

10 août 1985 : Deuxième visite du pape Jean-Paul II.

27 octobre 1985 : Victoire de Félix Houphouët-Boigny à l'élection présidentielle (6ème mandat).

12 septembre 1988 : Retour au pays de Laurent Gbagbo après six ans d'exil en France.

19-20 novembre 1988 : Congrès constitutif du Front Populaire Ivoirien (FPI).

5 mai 1990 : Instauration du multipartisme.

10 septembre 1990 : Le pape Jean-Paul II consacre la basilique de Yamoussoukro.

EVEIL AU MILIEU

70

- 28 octobre 1990 : Victoire de Félix Houphouët-Boigny lors des premières élections présidentielles pluralistes (7ème mandat).
- Novembre 1990 : Création du poste de Premier ministre.
- 18 février 1992 : Arrestation de Laurent Gbagbo à la suite d'importantes manifestations estudiantines.
- 7 décembre 1993 : Décès du président Félix Houphouët-Boigny. Le président de l'Assemblée Nationale, Henri Konan Bédié, achève le mandat présidentiel.
- 12 janvier 1994 : Dévaluation du franc CFA.
- 8 décembre 1994 : Adoption d'un nouveau Code électoral qui impose aux candidats aux élections présidentielles de prouver leur ascendance et leur nationalité ivoiriennes.
- 22 octobre 1995 : Victoire d'Henri Konan Bédié à l'élection présidentielle.
- Mai 1997 : Des troubles universitaires font suite aux manifestations menées par la Fédération Estudiante et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI).
- 8 août 1997 : Remaniement de la Constitution et du Code électoral.
- 24 décembre 1999 : Coup d'Etat du général Robert Gueï.
- 30 janvier 2000 : Crash d'un Airbus A310 de Kenya Airways dans l'Atlantique peu après le décollage d'Abidjan (169 morts).
- 23 juillet 2000 : Adoption d'une nouvelle Constitution et d'un nouveau Code électoral.
- 22 octobre 2000 : Victoire de Laurent Gbagbo à l'élection présidentielle.
- 24 octobre 2000 : Le général Robert Gueï se déclare vainqueur de l'élection présidentielle.
- 25-26 octobre 2000 : Affrontements entre les partisans de Laurent Gbagbo et ceux d'Alassane Ouattara.
- 4-10 décembre 2000 : Laurent Gbagbo décrète l'état d'urgence et impose un couvre-feu.

- 9 octobre – 18 décembre 2001 : Un Forum de réconciliation nationale réunissant tous les responsables politiques reconnaît la nationalité ivoirienne d'Alassane Ouattara ainsi que la légitimité du gouvernement de Laurent Gbagbo.
- 5 août 2002 : Formation d'un gouvernement réunissant toutes les forces politiques du pays, dont le Rassemblement Des Républicains (RDR) d'Alassane Ouattara.
- 19 septembre 2002 : Tentative de coup d'Etat à Abidjan. Affrontements entre le pouvoir et les Forces Nouvelles (FN). Les villes de Bouaké et de Korhogo, respectivement dans le centre et le nord du pays, tombent entre les mains des rebelles. Assassinat du général Robert Gueï.
- 22 septembre 2002 : Lancement de l'opération Licorne pour assurer la sécurité des ressortissants étrangers.
- 17 octobre 2002 : Signature d'un accord de cessez-le-feu avec le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) de Guillaume Soro.
- 30 octobre 2002 : Début des négociations directes entre le gouvernement et la rébellion.
- 5 décembre 2002 : Découverte par l'armée française d'un charnier de 120 cadavres à Monoko-Zohi, dans l'ouest.
- 24 janvier 2003 : Signature des accords de Linas-Marcoussis (France) qui prévoient le maintien au pouvoir du président Laurent Gbagbo et un gouvernement de réconciliation nationale ouvert aux mouvements rebelles réunis au sein du mouvement des Forces Nouvelles (FN).
- 4 février 2003 : Manifestations anti-françaises à Abidjan hostiles aux accords de Linas-Marcoussis. Adoption de la résolution 1464 par l'ONU qui autorise le déploiement de forces appartenant à la France et à la CEDEAO.
- 27 février 2003 : Rapport d'Amnesty International accusant le MPCI du massacre à Bouaké de 60 gendarmes et de leurs enfants le 6 octobre 2002.
- 3 mai 2003 : Signature d'un accord de cessez-le-feu entre les forces gouvernementales et les rebelles. Mise en place de la zone de confiance conformément aux accords de Linas-Marcoussis.

- 13 mai 2003 : Adoption par l'ONU de la résolution 1479 créant la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI).
- 4 juillet 2003 : Proclamation de la fin officielle de la guerre entre l'armée gouvernementale et les Forces Nouvelles.
- 11-12 décembre 2003 : Tentative de prise de contrôle de la radio et de la télévision nationale par des groupes armés (19 morts).
- 27 février 2004 : Adoption par l'ONU de la résolution 1528 qui autorise le déploiement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).
- 25 mars 2004 : Répression violente d'une grande marche pacifique organisée par l'opposition à Abidjan pour protester contre le blocage des accords de Linas-Marcoussis (120 morts).
- 30 juillet 2004 : Sommet d'une dizaine de chefs d'Etat africains, sous la présidence de Kofi Annan, à Accra - dit Accra III - dictant un échéancier pour une solution à la crise ivoirienne, sous peine de sanctions de l'ONU.
- 2 août 2004 : Découverte par l'ONUCI d'un charnier de 99 cadavres à Korhogo, au nord du pays, dans une zone contrôlée par la rébellion.
- 4 novembre 2004 : Les Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) bombardent Bouaké et les positions des rebelles.
- 6 novembre 2004 : Raid aérien de l'armée ivoirienne contre un cantonnement de l'armée française à Bouaké (9 militaires français tués et 31 blessés). En représailles, l'armée française détruit tous les aéronefs ivoiriens. Suivent des pillages et manifestations anti-françaises à Abidjan.
- 10-18 novembre 2004 : Fuyant les exactions anti-françaises, 8 332 ressortissants, sur un total de 13 000, sont rapatriés en France.
- 15 novembre 2004 : Adoption par l'ONU de la résolution 1572 instaurant l'embargo des armes sur la Côte d'Ivoire.
- 6 avril 2005 : Signature à Pretoria (Afrique du Sud) d'un accord qui complète ceux de Linas-Marcoussis et dans lequel les protagonistes de la crise s'engagent à la cessation immédiate des hostilités.

EVEIL AU MILIEU

- 14 mai 2005 : Signature d'un accord entre l'armée et les forces rebelles sur le calendrier du désarmement des milices et la mise en place d'une armée "refondée et restaurée".
- 1-2 juin 2005 : Violences interethniques à Duékoué, dans l'ouest (70 morts).
- 9 juillet 2005 : Nouvel accord entre les FANCI et les Forces Nouvelles sur le calendrier de désarmement.
- 31 août 2005 : Fin de la médiation de l'Afrique du Sud.
- 21 octobre 2005 : Adoption par l'ONU de la résolution 1633 préconisant une transition politique "n'excédant pas douze mois", dotée d'un Premier ministre avec "tous les pouvoirs nécessaires".
- 4 décembre 2005 : Nomination de Charles Konan Banny comme Premier ministre.
- 28 décembre 2005 : Formation d'un gouvernement de transition. Le secrétaire général des FN, Guillaume Soro, est désigné n°2 du gouvernement.
- 15-19 janvier 2006 : Manifestations contre l'ONU dans le sud menées par des partisans du président Gbagbo qui rejettent le constat du Groupe de Travail International (GTI) sur la fin du mandat des députés.
- 28 février 2006 : Réunion, pour la première fois sur le sol ivoirien depuis 2002, à Yamoussoukro des principaux protagonistes de la crise : Laurent Gbagbo, Charles Konan Banny, Guillaume Soro, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié.
- Juillet 2006 : Lancement des audiences foraines.
- 19-20 août 2006 : Déversement de déchets toxiques provenant du navire le Probo Koala dans des décharges publiques d'Abidjan (16 morts et 31 000 victimes).
- 1er novembre 2006 : Adoption par l'ONU de la résolution 1721 reconduisant pour un an Laurent Gbagbo et Charles Konan Banny, avec des pouvoirs étendus pour ce dernier.

- 4 mars 2007 : Signature de l'accord de Ouagadougou par Laurent Gbagbo et Guillaume Soro prévoyant la formation d'un nouveau gouvernement et la suppression de la "zone tampon".
- 29 mars 2007 : Nomination de Guillaume Soro comme Premier ministre.
- 16 avril 2007 : Démantèlement de la "zone tampon".
- 29 juin 2007 : Attentat à la roquette contre l'avion du Premier ministre Guillaume Soro (4 morts).
- 30 juillet 2007 : Cérémonie de la "flamme de la paix" à Bouaké marquant la fin officielle de la guerre et le début du processus de désarmement.
- 16 janvier 2008 : Arrestation et inculpation de dix personnes pour attentat et complot contre l'autorité de l'Etat.
- 1er-2 avril 2008 : Manifestations contre la vie chère dans plusieurs villes.
- 24 avril 2008 : Signature d'un "code de bonne conduite" par les partis politiques en vue de la campagne pour l'élection présidentielle.
- 2 mai 2008 : Début du désarmement des rebelles.
- 15 septembre 2008 : Lancement des opérations d'identification des populations et de recensement électoral.
- 26 mai 2009 : Restauration de l'administration civile dans le nord du pays après la passation de pouvoir des commandants des Forces nouvelles.
- 30 juin 2009 : Fin de l'opération de recensement électoral.
- 30 septembre 2009 : Accord amiable entre Trafigura et le cabinet d'avocats britannique Leigh Day qui représente les 31 000 victimes des déchets toxiques du Probo Koala.
- 28 novembre 2010 : Second tour de l'élection présidentielle opposant Alassane Ouattara à Laurent Gbagbo.
- 2 décembre 2010 : La CEI déclare Alassane Ouattara vainqueur de l'élection présidentielle avec 54,1% des voix.
- 3 décembre 2010 : Le Conseil constitutionnel invalide les résultats de la CEI et déclare Laurent Gbagbo vainqueur de l'élection présidentielle avec 51,45% des voix. L'ONU valide la victoire d'Alassane Ouattara.
- 4 décembre 2010 : L'Union africaine prend position pour Alassane Ouattara et avalise une médiation dirigée par Thabo Mbeki.

- 7 décembre 2010 : La CEDEAO reconnaît Alassane Ouattara comme seul président légitime.
- 9 décembre 2010 : L'Union Africaine suspend le pays.
- 16 décembre 2010 : Blocus de l'Hôtel du Golf, quartier général d'Alassane Ouattara.
- 31 décembre 2010 : Sanctions de l'Union européenne contre 59 proches de Laurent Gbagbo.
- 6 janvier 2011 : Gel des avoirs américains de Laurent et Simone Gbagbo et de trois de leurs proches.
- 11-13 janvier 2011 : Affrontements entre les forces pro-Gbagbo et les fidèles d'Alassane Ouattara à Abobo, quartier d'Abidjan et fief d'Alassane Ouattara (11 morts).
- 14 janvier 2011 : Gel des avoirs européens de Laurent Gbagbo, de 84 membres de son camp et de 11 entités économiques.
- 19 janvier 2011 : Résolution 1967 de l'ONU autorisant l'envoi de 2000 Casques bleus en renfort.
- 22 janvier 2011 : Démission du gouverneur de la BCEAO, Philippe-Henry Dacoury-Tabley.
- 7-8 février 2011 : Nouveaux affrontements à Abobo.
- 14 février 2011 : Plainte de Laurent Gbagbo contre la CEDEAO.
- 22 février 2011 : Début des combats opposant les forces pro-Gbagbo aux forces pro-Ouattara dans plusieurs quartiers d'Abidjan.
- 23 février 2011 : Début des combats opposant les forces pro-Gbagbo aux forces pro-Ouattara dans l'ouest du pays.
- 3 mars 2011 : Sept femmes sont tuées, dans le quartier d'Abobo, lors d'une manifestation de femmes en faveur d'Alassane Ouattara.
- 10 mars 2011 : L'Union Africaine reconnaît Alassane Ouattara comme seul président de la Côte d'Ivoire.
- 17 mars 2011 : Bombardement d'un marché d'Abobo (30 morts).
- 28 mars 2011 : Début de "l'offensive généralisée" des forces pro-Ouattara vers le sud du pays et Abidjan.

EVEIL AU MILIEU

76

- 30 mars 2011 : Résolution 1975 de l'ONU imposant des sanctions ciblées contre Laurent Gbagbo et son entourage, et exigeant son départ immédiat. Les forces pro-Ouattara s'emparent de la capitale politique, Yamoussoukro.
- 31 mars 2011 : Début de la bataille d'Abidjan. Levée du blocus de l'Hôtel du Golf. Prise de contrôle de l'aéroport d'Abidjan par l'ONUCI.
- 4 avril 2011 : Bombardements des bastions de Laurent Gbagbo à Abidjan par l'ONUCI et les forces françaises de l'opération Licorne, en vertu de la résolution 1975 de l'ONU.
- 11 avril 2011 : Arrestation de Laurent et Simone Gbagbo.
- 12 avril 2011 : L'armée prête allégeance au président Alassane Ouattara.
- 21 avril 2011 : Levée des sanctions de l'Union Africaine.
- 4 mai 2011 : Fin de la bataille d'Abidjan avec la prise de contrôle de Yopougon par les FRCI.
- 5 mai 2011 : Alassane Ouattara, proclamé Président, prête serment le lendemain. Le même jour, l'ancien Président Laurent Gbagbo est entendu pour la première fois par la justice ivoirienne dans le cadre d'une enquête préliminaire portant sur des accusations de crimes et d'exactions.
- 10 août 2011 : Pascal Affi N'Guessan, l'ancien chef du FPI, le parti de Laurent Gbagbo, et 11 autres personnes sont inculpés d'infraction à la sécurité nationale pour avoir refusé de reconnaître les résultats de l'élection présidentielle de novembre 2010.
- 18 août 2011 : Laurent et Simone Gbagbo sont inculpés de crimes économiques.
- 28 septembre 2011 : installation, à Yamoussoukro, d'une Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) par le président Ouattara en présence de plusieurs chefs d'Etat de la sous-région.
- 30 novembre 2011 : Incarcération dans la prison de la CPI, à Scheveningen (Pays-Bas), de Laurent Gbagbo, poursuivi pour crimes de sang commis pendant la crise postélectorale.
- 11 décembre 2011 : élections législatives, les premières après dix ans de crise. Elles sont boycottées par le FPI de Laurent Gbagbo.
- 24 février 2013 : élections municipales et régionales couplées.

GEOGRAPHIE

I. La population de la Côte d'Ivoire

1) Quelle est la population de la Côte d'Ivoire ?

Environ 21,6 millions d'habitants.

2) Quelles sont les raisons de l'accroissement rapide de la population ivoirienne ?

- le progrès de la médecine.
- les mouvements d'immigration.

3) Quelles sont les caractéristiques de la population ivoirienne ?

Une population jeune et inégalement répartie.

II. Les villes

1) Qu'est-ce que l'exode rural ?

Le déplacement massif des jeunes du village vers la ville à la recherche de conditions de vie meilleures.

2) Quelles solutions pour freiner l'exode rural ?

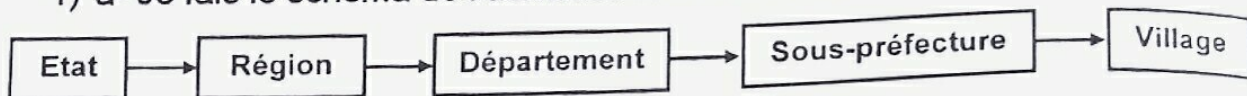
- moderniser l'agriculture et les villages
- électrifier les villages
- créer des centres de santé

3) Quels sont les problèmes des grandes villes comme Abidjan ?

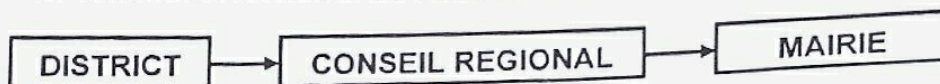
- logement
- insalubrité
- chômage
- assainissement, transport
- santé et éducation.

III. J'ETUDIE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA CÔTE D'IVOIRE

1) a- Je fais le schéma de l'administration centrale.



b- Je fais le schéma de l'administration locale.



2) Quel est le rôle du Maire dans la commune ?

Il célèbre les mariages, établit les extraits de naissance et enregistre les décès.

IV. J'ETUDIE LES CULTURES VIVRIERES DE LA CÔTE D'IVOIRE

1) Je définis la culture vivrière.

Une culture vivrière est une culture qui sert à nourrir directement la population.

2) Je cite les principales cultures vivrières de la Côte d'Ivoire.

Le manioc - la banane plantain - l'igname - le riz - le mil - le sorgho - les fruits et légumes.

3) Je cite les problèmes liés aux cultures vivrières.

- Les aléas climatiques ;
- Les agriculteurs utilisent des outils traditionnels ;
- L'exode rural.

4) Que doit faire l'Etat pour développer le secteur vivrier.

- Intéresser les jeunes au travail de la terre ;
- Encourager la recherche de nouvelles variétés de cultures vivrières ;
- Améliorer le transport des produits vivriers.

V. J'ETUDIE LES CULTURES INDUSTRIELLES DE LA CÔTE D'IVOIRE

1) Je définis une culture industrielle.

Les cultures industrielles fournissent des produits qui doivent être transformés avant d'être consommés ou utilisés.

2) Je cite les différentes cultures industrielles de la Côte d'Ivoire.

Le cacao - le café - la canne à sucre - le palmier à huile - l'hévéa - le coton - l'anacarde.

3) Quel rang mondial occupe la Côte d'Ivoire en production de cacao et de café ?

La Côte d'Ivoire est le premier producteur de cacao et le cinquième producteur de café.

VI. J'ETUDIE L'ELEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE

1) Je cite les deux types d'élevage en Côte d'Ivoire ainsi que deux éléments qui les caractérisent.

- L'élevage traditionnel ; c'est un élevage sans soins, les animaux trouvent eux-mêmes leurs nourritures.
- L'élevage moderne ; l'herbe des pâturages est riche et épaisse, les bêtes vivent dans des bâtiments, leur alimentation est surveillée, les bêtes sont soignées.

2) Je cite les problèmes liés à l'élevage en Côte d'Ivoire.

- Les ivoiriens ne sont pas traditionnellement des éleveurs,
- La zone sud n'est pas propice à l'élevage,
- L'élevage transhumant détruit les cultures et crée des litiges.

3) Que doit faire l'Etat pour améliorer la production bovine et de lait ?

L'Etat doit :

- Créer des fermes modernes d'élevage ;
- Sélectionner les races et créer des pâturages plus productifs.
- Encadrer les Ivoiriens et les intéresser à l'agriculture ;
- Etendre l'élevage à la zone forestière ;
- Sédentariser les éleveurs Peuls pour éviter les conflits ;
- Lutter contre les maladies du bétail et des volailles.

VII. J'ETUDIE LA PECHE EN CÔTE D'IVOIRE

1) J'étudie les différents types de pêche pratiqués en Côte d'Ivoire.

Nous avons la pêche traditionnelle et la pêche moderne ou industrielle.

2) Quelles sont les caractéristiques des différents types de pêche ?

- La pêche traditionnelle : elle se pratique dans les rivières, les lagunes, les lacs, les fleuves et les pêcheurs utilisent des pirogues, des éperviers, des lignes et des filets.
- La pêche industrielle ou moderne : elle se pratique en mer à bord des navires avec de gros filets.

3) Je propose des solutions pour améliorer la production de la pêche en Côte d'Ivoire.

- Développer et encourager la pêche industrielle,
- Encourager la pisciculture,
- Créer des écoles de formation aux métiers de pêche,
- Sensibiliser la population pour lutter contre la pollution des eaux.

4) Je détermine les problèmes liés à la pêche en Côte d'Ivoire.

- Les moyens utilisés sont archaïques,
- Les fleuves ne sont pas navigables,
- Les pêcheurs ne sont pas organisés,
- Les eaux douces sont polluées.

VIII. J'ETUDIE L'INDUSTRIE EN CÔTE D'IVOIRE

1) Je cite les bases de l'industrie en Côte d'Ivoire.

Les matières premières, la main d'œuvre et les sources d'énergie.

2) Je cite les ressources minières que l'on trouve dans le sous-sol de la Côte d'Ivoire.

Le fer, l'or, le diamant, le nickel, le manganèse et la bauxite.

3) Je nomme les sources d'énergie de la Côte d'Ivoire.

Le pétrole, le gaz naturel, les centrales thermiques et les centrales hydroélectriques.

4) Je nomme les matières premières agricoles de la Côte d'Ivoire

Le café, le cacao, l'huile de palme, la canne à sucre, le coton, le caoutchouc, l'ananas, l'anacarde ...

5) Je cite les types d'industrie en Côte d'Ivoire.

- Industries agro-alimentaires (produits laitiers, usine de cacao, de café, huile),
- Industries de bois et du bâtiment (scierie, fabrication de contre-plaqués, cimenterie, carrelage...),
- Industries textiles (filature de coton, tissage, confection de vêtements...),
- Industries mécaniques et électriques (montage de véhicules, radio ...),
- Industries chimiques (savon, engrais, parfumerie, peinture ...).

6) Je localise les industries

Elles sont presque toutes situées dans la zone forestière et dans le centre autour de Bouaké. Dans le nord, les industries se trouvent autour de Korhogo et de Ferkessédougou. Mais c'est à Abidjan qu'on trouve le plus grand nombre d'industries.

IX. Autres

1) Qu'est-ce que :

a) la latitude ?

C'est la distance d'un point du globe terrestre par rapport à l'Equateur.

b) la longitude ?

C'est la distance d'un point de la terre par rapport au méridien de Greenwich.

2) On entend souvent dire à la radio, il est dix heures G.M.T.

Que veut dire G.M.T ?

Greenwich Meridian Times ou Temps du Méridien de Greenwich

3) Cite cinq (5) mers du globe terrestre et souligne celle qui bordent l'Afrique.

- la mer méditerranée ;
- la mer noire ;
- la mer du nord ;
- la mer de chine ;
- la mer rouge ;
- la mer du Japon ;
- la mer caspienne.

4) Définis les différents vents qui soufflent en Côte d'Ivoire et dis dans quels mois soufflent-ils ?

- la mousson (Août – Juillet – Juin) ;
- la brise de Mer (toute l'année) ;
- l'harmattan (Décembre – Janvier – Février).

5) Quelle est la plus vaste lagune en Côte d'Ivoire ?

La plus vaste lagune en Côte d'Ivoire est la lagune Ebrié.

6) Quelles sont les deux premières grandes puissances mondiales et leurs capitales ?

- les Etats-Unis d'Amérique → Washington ;
- la Chine → Pékin.

7) Combien de Districts, de Régions, de Départements, de Députés, de Sous-Préfectures, de Communes et de Villages compte la Côte d'Ivoire ?

La Côte d'Ivoire compte :

- 14 Districts dont :
 - 2 Districts autonomes (ABIDJAN et YAMOOUSSOUKRO) ;
 - 12 autres Districts (BAS-SASSANDRA, COMOE, DENGUELE, GÔH-DJIBOUA, LACS, LAGUNES, MONTAGNES, SASSANDRA-MARAHOUÉ, SAVANES ; VALLEE DU BANDAMA ; WOROBA ; ZANZAN) ;

- 31 Régions ;
- 95 Départements ;
- 197 Communes ;
- 255 Députés ;
- 797 Sous-Préfectures ;
- 8000 Villages.

8) Les différents Districts de Côte d'Ivoire, leur chef-lieu et les Régions qui les composent.

Numéro	Nom du District	Chef-lieu de District	Nom des Régions
1	BAS-SASSANDRA	SAN-PEDRO	NAWA
			SAN PEDRO
			GBÔKLE
2	COMOE	ABENGOUROU	INDENIE-DJUABLIN
			SUD-COMOE
3	DENGUELE	ODIENNE	FOLON
			KABADOUGOU
4	GÔH-DJIBOUA	GAGNOA	GÔH
			LÔH-DJIBOUA
5	LACS	YAMOOUSSOUKRO	BELIER
			IFFOU
			MORONOU
			N'ZI

Numéro	Nom du District	Chef-lieu de District	Nom des Régions
6	LAGUNES	ABIDJAN	GRANDS PONTS
			AGNEBY-TIASSA
			ME
7	MONTAGNES	MAN	TONKPI
			CAVALLY
			GUEMON
8	SASSANDRA-MARAHOUÉ	DALOA	HAUT-SASSANDRA
			MARAHOUÉ
9	SAVANES	KORHOGO	PORO
			TCHOLOGO
			BAGOUE
10	VALLEE DU BANDAMA	BOUAKE	HAMBOL
			GBEKE
11	WOROBA	SEGUELA	BERE
			BAFING
			WORODOUGOU
12	ZANZAN	BONDOUKOU	BOUNKANI
			GONTOUGO

9) Les différentes régions de Côte d'Ivoire, leur chef-lieu et les départements qui les composent.

Numéro	Nom de la région	Chef-lieu de région	Départements
1	AGNEBY-TIASSA	Agboville	Agboville Sikensi Tiassalé
2	BAFING	Touba	Koro Ouaninou Touba
3	BAGOUE	Boundiali	Boundiali Kouto Tengréla
4	BELIER	Toumodi	Didiévi Tiébissou Toumodi
5	BERE	Mankono	Kounahiri Mankono
6	BOUNKANI	Boua	Boua Doropo Nassian Téhini

EVEIL AU MILIEU

86

Numéro	Nom de la région	Chef-lieu de région	Départements
7	CAVALLY	Guiglo	Bloléquin Guiglo Toulepleu
8	FOLON	Minignan	Kaniasso Minignan
9	GBEKE	Bouaké	Béoumi Bouaké Sakassou Botro
10	GBÔKLE	Sassandra	Fresco Sassandra
11	GOH	Gagnoa	Gagnoa Oumé
12	GONTOUGO	Bondoukou	Bondoukou Koun-Fao Sandégué Tanda Transua
13	GRANDS PONTS	Dabou	Dabou Grand-Lahou Jacqueville
14	GUEMON	Duékoué	Bangolo Duékoué Kouibly

EVEIL AU MILIEU

Numéro	Nom de la région	Chef-lieu de région	Départements
15	HAMBOL	Katiola	Dabakala Katiola Niakaramandougou
16	HAUT-SASSANDRA	Daloa	Daloa Issia Vavoua Zoukougbeu
17	IFFOU	Daoukro	Daoukro M'Bahiakro Prikro
18	INDENIE-DJUABLIN	Abengourou	Abengourou Agnibilékro Bettie
19	KABADOUGOU	Odienné	Madinani Odienné Samatiguila
20	LÔH-DJIBOUA	Divo	Divo Guitry Lakota
21	MARAHOUÉ	Bouaflé	Bouaflé Sinfra Zuénoula
22	ME	Adzopé	Adzopé Akoupé Alépé Yakassé-Attobrou

EVEIL AU MILIEU

Numéro	Nom de la région	Chef-lieu de région	Départements
23	MORONOU	Bongouanou	Arrah Bongouanou M'Batto
24	NAWA	Soubré	Guéyo Soubré
25	N'ZI	Dimbokro	Bokanda Dimbokro
26	PORO	Korhogo	Dikodougou Korhogo Sinématiali
27	SAN PEDRO	San-Pédro	San-Pédro Tabou
28	SUD-COMOE	Aboisso	Aboisso Adiaké Grand-Bassam Tiapoum
29	TCHOLOGO	Ferkessédougou	Ferkessédougou Ouangolodougou
30	TONKPI	Man	Biankouma Danané Man Zouan-Hounien
31	WORODOUGOU	Séguéla	Kani Séguéla

SCIENCES

I. JE DECOUVRE LES RESEAUX ALIMENTAIRES

1) Qu'est-ce qu'un réseau alimentaire ?

On parle de réseau alimentaire quand plusieurs chaînes alimentaires se mélangent ou se croisent.

2) Qu'est-ce qu'une chaîne alimentaire ?

Une chaîne alimentaire est une suite d'êtres vivants liés les uns aux autres par des relations alimentaires.

3) Quels sont les différents ordres ou maillons de la chaîne alimentaire ?

Les différents ordres ou maillons, de la chaîne alimentaire sont :

- Les producteurs (les plantes vertes)
- Les consommateurs (1^{er} ordre, 2^e ordre, 3^e ordre)
- Les décomposeurs (les bactéries)

II. JE DECOUVRE UNE PYRAMIDE ALIMENTAIRE.

1) Qu'est-ce qu'une pyramide alimentaire ?

Une pyramide alimentaire est une représentation graphique des relations de nutrition entre les êtres vivants où les éléments diminuent du bas vers le sommet et qui prend la forme d'un triangle.

2) Quand parle-t-on de déséquilibre écologique ?

On parle de déséquilibre écologique lorsque le nombre de producteurs diminue anormalement dans un milieu.

3) Quelles sont les actions destructrices de l'homme sur la nature ?

Les actions destructrices de l'homme sur la nature sont les suivantes : les feux de brousse ; la pollution de l'eau et de l'air.

III. J'AGIS POUR LE MAINTIEN DE L'EQUILIBRE NATUREL

1) Quelles sont les causes du déséquilibre de la nature ?

Les causes du déséquilibre de la nature sont :

- La chasse par le feu,
- La déforestation pour la création de nouvelles plantations,
- Les grands travaux d'urbanisation, de construction de route.
- Les gaz d'échappement des voitures et les fumées des usines.

2) Quelles sont les conséquences du déséquilibre de la nature ?

Les conséquences du déséquilibre de la nature sont :

- La transformation des écosystèmes
- La migration
- La mutation
- La disparition des espèces animales et végétales
- Le changement du climat

3) Que dois-je faire pour éviter le déséquilibre de la nature

Pour éviter le déséquilibre de la nature, je dois :

- Planter un arbre chaque fois que je pourrai,
- Respecter les arbres de mon environnement,
- Jeter les déchets et les ordures ménagères dans les endroits réservés à cet usage,
- Ne pas chasser n'importe comment,
- Participer aux activités de protection de l'environnement.

IV. J'ETUDIE LES ALIMENTS POUR ME NOURRIR CORRECTEMENT

1) Quels sont les cinq types d'aliments simples ?

- ✓ Les glucides ;
- ✓ Les protides ;
- ✓ Les lipides ;
- ✓ Les vitamines
- ✓ Les sels minéraux

2) Qu'est-ce que la ration alimentaire ?

La ration alimentaire est la quantité et la qualité de nourriture quotidienne nécessaire à l'organisme qu'un individu doit consommer pour se maintenir en bonne santé.

V. J'ETUDIE L'APPAREIL DIGESTIF DE L'HOMME

1) Que comprend l'appareil digestif ?

L'appareil digestif comprend :

- ✓ le tube digestif ;
- ✓ les glandes digestives.

2) Quelles sont les différentes glandes digestives.

- ✓ Les glandes salivaires ;
- ✓ Les glandes de l'estomac ;
- ✓ Les glandes de l'intestin grêle ;
- ✓ Le foie et le pancréas.

3) Quel est le rôle des glandes digestives ?

Les glandes digestives produisent des sucs digestifs qui interviennent dans la digestion.

4) Quelle est la glande digestive qui ne produit pas de suc digestif ?

La glande digestive qui ne produit pas de suc digestif est le foie.

VI. LA DIGESTION CHEZ L'HOMME

1) Qu'est-ce que la digestion ?

La digestion est la transformation des aliments en nutriments ou aliments simples qui peuvent passer dans le sang.

2) Qu'est-ce qu'un bol alimentaire ?

Un bol alimentaire est la masse d'aliments mastiqués, imprégnés de la salive et qui sera avalée.

3) Que faut-il faire pour bien digérer les aliments ?

Pour bien digérer les aliments, il faut :

- ✓ mastiquer lentement et assez longtemps ;
- ✓ boire peu d'eau pendant le repas ;
- ✓ éviter d'avaler les aliments sans les mastiquer ;
- ✓ éviter de consommer les aliments trop chauds ;
- ✓ consommer les fruits et les légumes avant ou après les repas.

4) Qu'est-ce que le chyme ? Le chyle ?

- ✓ **Le chyme** : mélange des aliments et des sucs salivaires et digestifs, élaborés dans l'estomac.
- ✓ **Le chyle** : liquide riche en lipides résultant de la digestion des aliments et absorbé par les vaisseaux lymphatiques intestinaux.

VII. LES TROUBLES LIES A UNE MAUVAISE ALIMENTATION

1) Qu'est-ce que la mauvaise alimentation ?

La mauvaise alimentation ou la malnutrition consiste à consommer une même ou plusieurs aliments de façon excessive ou insuffisante.

2) Quelles sont les conséquences de la malnutrition ?

La malnutrition provoque chez l'enfant les maladies telles que le marasme, le Kwashiorkor ou une carence en vitamine appelée avitaminose.

3) Comment éviter les troubles liés à l'alimentation ?

Il faut :

- ✓ manger des repas équilibrés contenant des glucides, des lipides, des protéines des vitamines et des sels minéraux ;
- ✓ protéger les aliments des mouches et de la poussière ;
- ✓ se laver les mains avant tout repas ;
- ✓ bien mastiquer les aliments avant de les avaler ;
- ✓ manger à des heures régulières ;
- ✓ avoir une ration alimentaire adaptée à votre âge.

VIII. LA RESPIRATION

1) Qu'est-ce que la respiration ?

La respiration est l'entrée et la sortie de l'air des poumons.

2) Je cite quelques maladies de l'appareil respiratoire.

Les pneumonies, la tuberculose pulmonaire, le cancer des poumons et l'asthme.

IX. LE ROLE DU SANG DANS LE TRANSPORT DES NUTRIMENTS

1) De quoi est constitué le sang ?

Le sang est constitué de globules rouges, de globules blancs, de plaquettes sanguines et du plasma.

2) Je définis le rôle des différents éléments du sang.

- ✓ les globules rouges ou hématies : ont pour rôle de transporter l'oxygène des poumons vers les organes et les gaz carboniques des organes vers les poumons.
- ✓ les globules blancs ou les leucocytes : défendent le corps contre les microbes.
- ✓ les plaquettes sanguines : assurant la coagulation de sang.
- ✓ le plasma : renferme les globules blancs, les globules rouges et les plaquettes sanguines.

X. LES GROUPES SANGUINS ET LA TRANSFUSION SANGUINE

1) Quels sont les différents groupes sanguins ?

Chez l'être humain, il existe 4 groupes sanguins : A, B, AB et O.

2) Qu'est-ce que la transfusion sanguine ?

La transfusion sanguine consiste à donner du sang à un malade qui en a besoin.

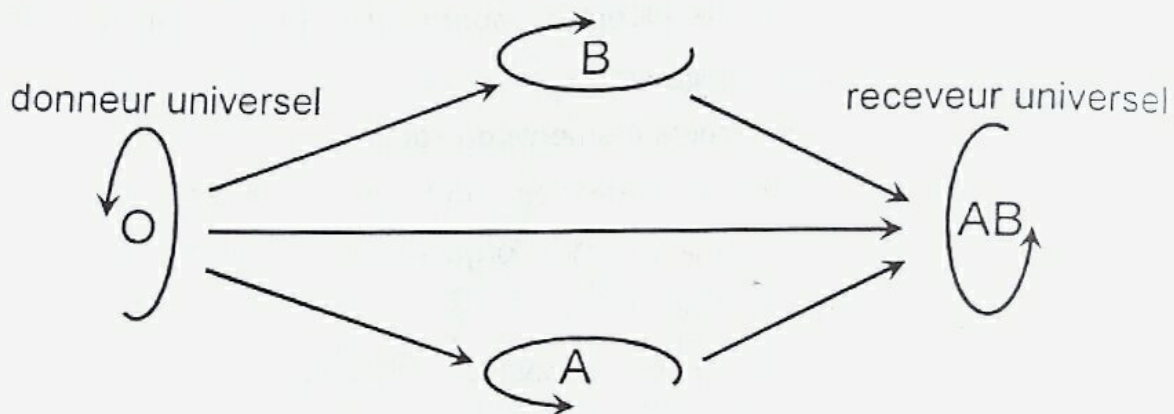
3) Pourquoi dit-on qu'un individu du groupe O et un donneur Universel ?

Une personne du groupe O est donneur universel parce qu'il peut donner du sang à tous les groupes sanguins (A, B, AB et O) mais ne peut recevoir à son tour que du groupe O.

4) Pourquoi dit-on qu'un individu du groupe AB est receveur Universel ?

Une personne du groupe AB est receveur universel parce qu'il peut recevoir du sang de tous les groupes sanguins (A, B, AB et O) mais ne peut en donner qu'aux personnes du groupe AB.

1) Fais le schéma des possibilités de transfusion sanguine.



POSSIBILITES DE TRANSFUSION SANGUINE

XI. JE DECOUVRE COMMENT LE SANG NOURRIT LES ORGANES

1) De quoi est composé l'appareil circulatoire ?

L'appareil circulatoire est composé du cœur et des vaisseaux sanguins.

2) Qu'est-ce qu'un cœur ?

Un cœur est une masse de chair, logée du côté gauche du thorax entre les deux poumons.

EVEIL AU MILIEU

XII. LE SYSTEME NERVEUX

1) De quoi est composé le système nerveux ?

Le système nerveux est composé de cerveau, de la moelle épinière et des nerfs.

2) Quelle sont les agressions du système nerveux ?

Le tabac, l'alcool, la drogue, les bruits assourdissants et certains médicaments.

3) Quelles sont les troubles du système nerveux ?

Le surmenage, la colère, l'insomnie, les troubles de mémoires, la tremblote et la folie.

XIII. LA TRANSMISSION DU VIH

1) Que signifie VIH ?

VIH signifie : Virus de l'Immunodéficience Humaine.

2) Que signifie SIDA ?

SIDA signifie : Syndrome d'Immunodéficience Acquis.

3) Qui est séropositif ?

Un séropositif est celui qui porte en lui le VIH.

4) Quelles sont les voies de transmissions du VIH ?

- voie sanguine,
- voie sexuelle,
- voie placentaire,
- par l'allaitement.

5) Que faut-il faire pour éviter le SIDA

- éviter de se blesser avec les objets utilisés,
- ne pas jouer avec les objets souillés par le sang,
- éviter les rapports sexuels non protégés,
- observer l'abstinence et la fidélité,
- utiliser les seringues à usage unique,
- éviter de manipuler le sang avec les mains nues.

6) Cite les comportements qui ne mettent pas en danger les personnes biens portantes.

- Se laver dans le même seau, se baigner dans la même piscine ;
- Donner un baiser ;
- Travailler avec les personnes infectées ;
- Etre piqué par un moustique.

XIV. J'ETUDIE LA TUBERCULOSE

1) Qu'est-ce que la tuberculose ?

La Tuberculose est une maladie infectieuse et contagieuse.

2) Quel est le microbe responsable de la Tuberculose ?

Le microbe responsable est une bactérie appelée Bacille de Koch ou BK.

3) Comment se manifeste la tuberculose ? (les symptômes)

Une personne infectée tousse beaucoup, a du sang dans les crachats, a mal à la poitrine, n'a pas faim et maigrit.

4) Que faut-il faire pour éviter la tuberculose ?

- Faire le vaccin antituberculeux appelé bacille de Calmette et Guérin ou BCG.
- Isoler le tuberculeux ;
- Adopter une hygiène alimentaire et vestimentaire

XV. J'ETUDIE LE TETANOS

1) Qu'est-ce que le tétanos ?

Le tétanos est une maladie infectieuse non contagieuse.

2) Quel est le microbe responsable du tétanos ?

Le microbe responsable du tétanos est le bacille de Nicolaïer.

3) Comment se manifeste le tétanos ?

Le tétanos se manifeste par la contracture des muscles, de la mâchoire, du dos, des membres et du tronc.

4) Comment prévenir le tétanos

- Nettoyer ou désinfecter les plaies, même les plus petites.
- Administrer des antibiotiques à des personnes atteintes.

XVI. LES MOYENS DE DEFENSE DE L'ORGANISME

1) Quels sont les moyens naturels de défense de l'organisme ?

Les globules blancs et la peau.

2) Quels sont les moyens artificiels de défense de l'organisme ?

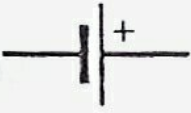
La vaccination ; les sérums et les médicaments.

XVII. UN CIRCUIT ELECTRIQUE SIMPLE

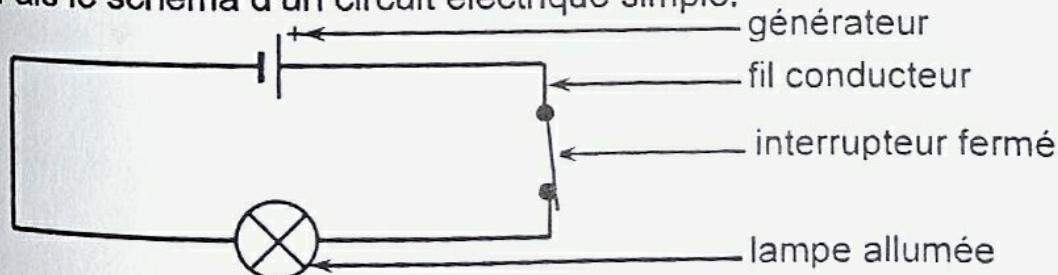
1) Quels sont les éléments qui composent un circuit électrique simple ?

Un circuit électrique simple est composé d'une pile, d'une ampoule, d'un interrupteur et des fils conducteurs.

2) Dessine le symbole de chacun de ces éléments.

	pile	ampoule	interrupteur	fil conducteur
éléments				
symbole				

3) Fais le schéma d'un circuit électrique simple.



SCHEMA D'UN CIRCUIT ELECTRIQUE SIMPLE

4) Quels sont les composants d'une lampe de poche ?

Une lampe de poche est composée : d'une pile plate (générateur), d'un interrupteur, d'une lampe (ampoule) et d'un boîtier.

5) Fais le schéma d'une ampoule.

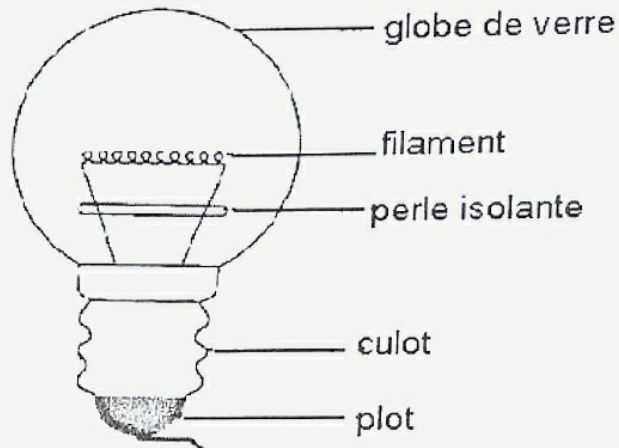


Schéma d'une ampoule

6) Comment détecter une panne dans un circuit électrique ?

Pour détecter la panne, il faut :

- Vérifier que tous les fils conducteurs sont bien connectés.
- Tester par substitution tous les éléments du circuit l'un après l'autre.

XVIII. UN CIRCUIT ELECTRIQUE DOMESTIQUE

1) Qu'est-ce qu'un circuit électrique domestique ?

C'est l'installation du courant dans les maisons.

2) Quels sont les éléments qui composent un circuit électrique domestique ?

- ✓ Le compteur
- ✓ Le disjoncteur
- ✓ Les fusibles
- ✓ Les interrupteurs
- ✓ Les fils électriques
- ✓ Les prises, les appareils électriques.

3) Quels sont les dangers du courant électrique ?

- ✓ Le court-circuit,
- ✓ L'électrisation,
- ✓ L'électrocution.

XIX. Autres

1) Qu'est-ce que l'écologie ?

L'écologie est la science qui étudie les relations entre les êtres vivants et leur milieu de vie.

2) Quels sont les principaux écosystèmes de la Côte d'Ivoire.

- écosystème savane ;
- écosystème lagune ;
- écosystème forêt ;
- écosystème mangrove ;
- écosystème montagne.

3) Qu'est-ce qu'une interaction ?

C'est la relation qui existe entre les composants d'un écosystème.

4) Qu'est-ce qu'une pyramide alimentaire ?

C'est le nombre d'être vivants diminuant depuis les producteurs jusqu'aux derniers consommateurs.

5) Que peut provoquer l'absence de sels minéraux chez une plante ?

L'absence des sels minéraux peut entraîner le jaunissement des feuilles et la mort de la plante.

6) Qu'est-ce que la fonction chlorophyllienne ?

C'est quand la nuit, la plante absorbe de l'oxygène et rejette du gaz carbonique.

7) Qu'est-ce qu'un oiseau ?

C'est un vertébré ovipare dont le corps est recouvert de plumes et qui possède un bec.

EVEIL AU MILIEU

100

8) a) Qu'est-ce qu'une incubation ?

C'est le temps qui s'écoule entre la fécondation et l'éclosion des œufs.

b) Quelle est la durée de couvaision d'une poule ?

La durée de couvaision d'une poule est de 21 Jours.

9) En combien de classes peut-on classer les vertébrés ?

On peut les classer en cinq (5) classes :

- les poissons ;
- les batraciens ;
- les oiseaux ;
- les reptiles ;
- les mammifères.

10) Définis les accidents (des os, des articulations et des muscles) suivants : la fracture - une luxation - une entorse ou une foulure.

Pour chaque cas, dis ce qu'il faut faire.

- **La fracture** : c'est quand l'os est cassé ou brisé.

Il faut caler la région fracturée avec des habits ou pour le besoin de transporter le blessé, il faut poser des attelles.

- **Une luxation** : c'est le déboitement d'une articulation.

Il faut immobiliser le membre avec une écharpe.

- **une entorse ou une foulure** : c'est quand les ligaments se déchirent ou se tordent. Il faut poser un bandage.

N.B : Dans ces trois cas, il faut nécessairement conduire le blessé à l'hôpital.

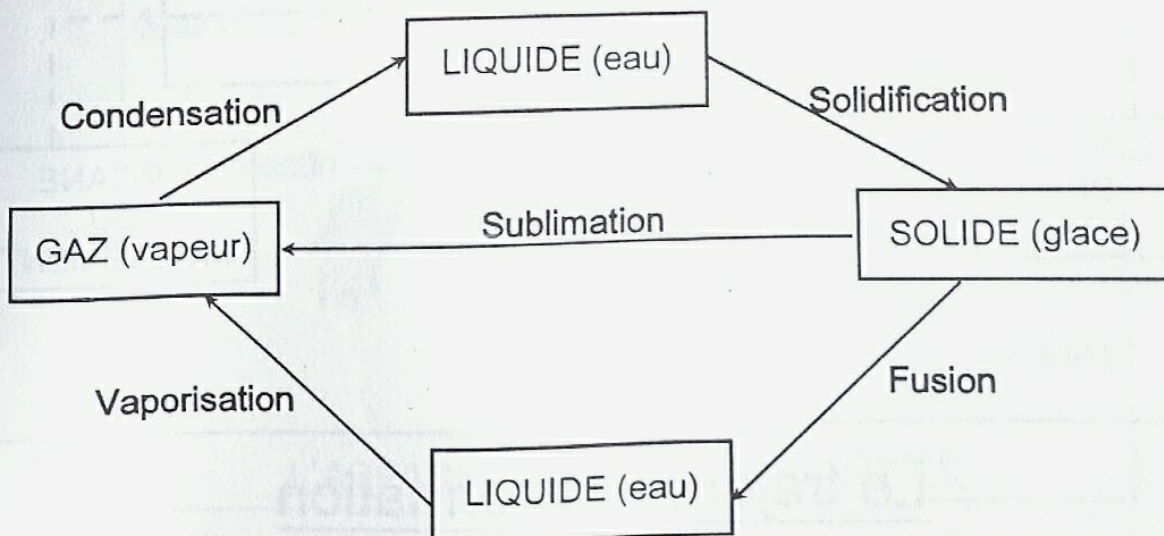
11) Qu'est-ce que la diététique ?

C'est l'ensemble des règles à suivre pour une alimentation bien équilibrée et adaptée à l'âge et à l'état de santé de chaque individu.

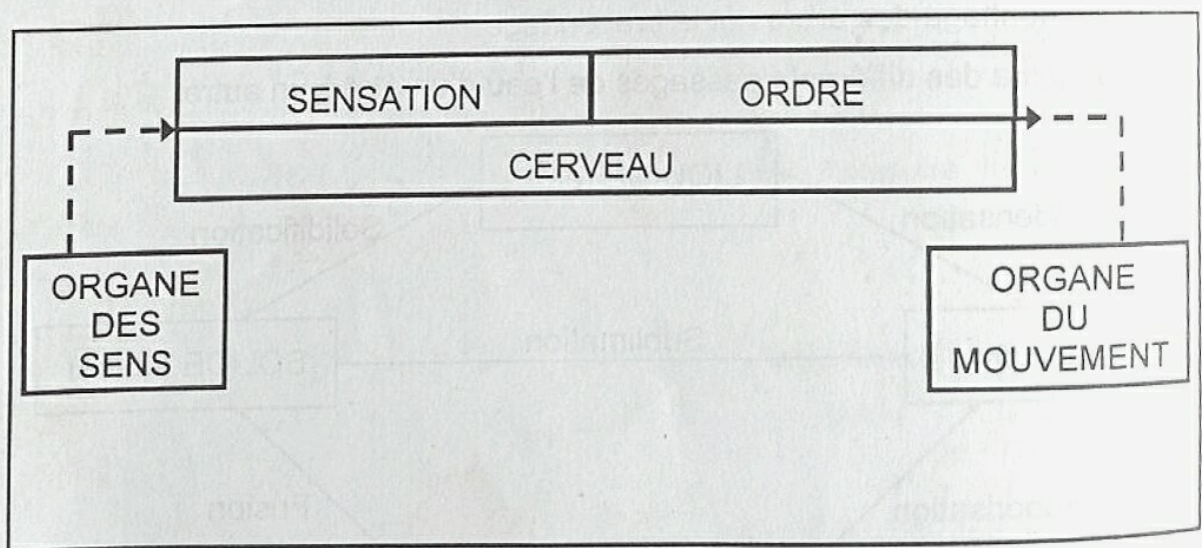
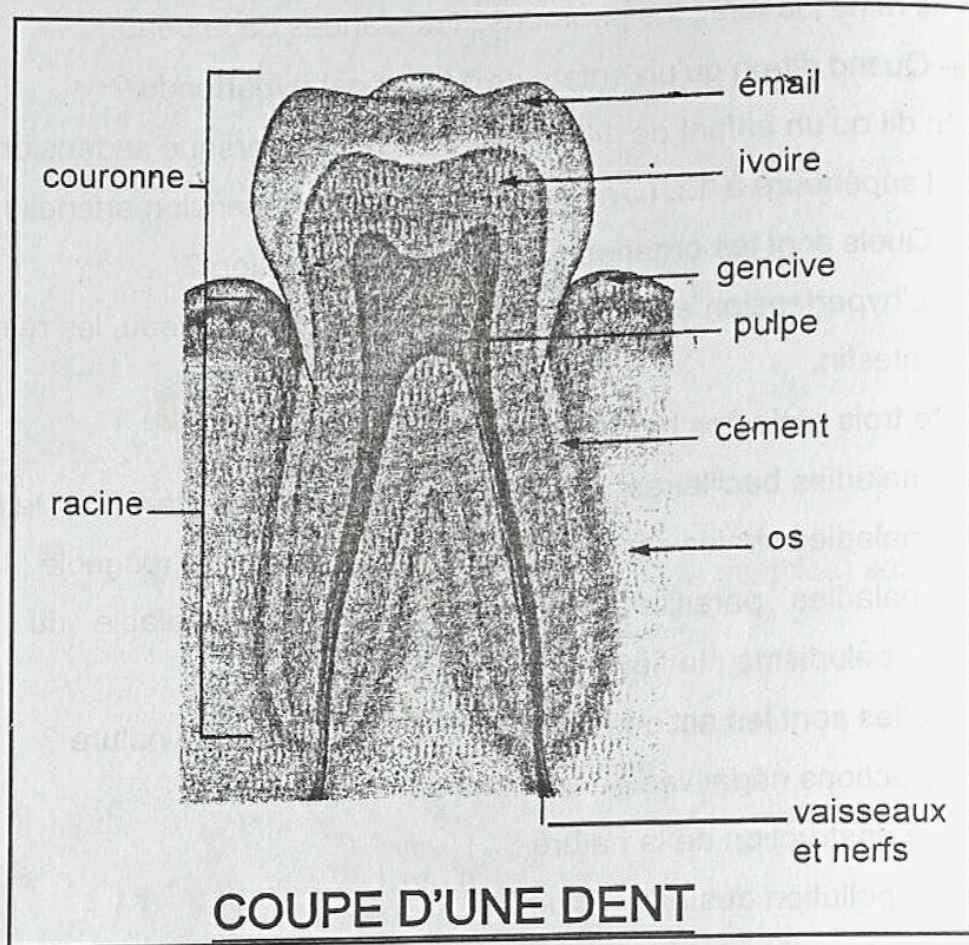
12) De quoi est constitué le sang ?

Le sang est constitué des globules rouges, des globules blancs et du plasma sanguin.

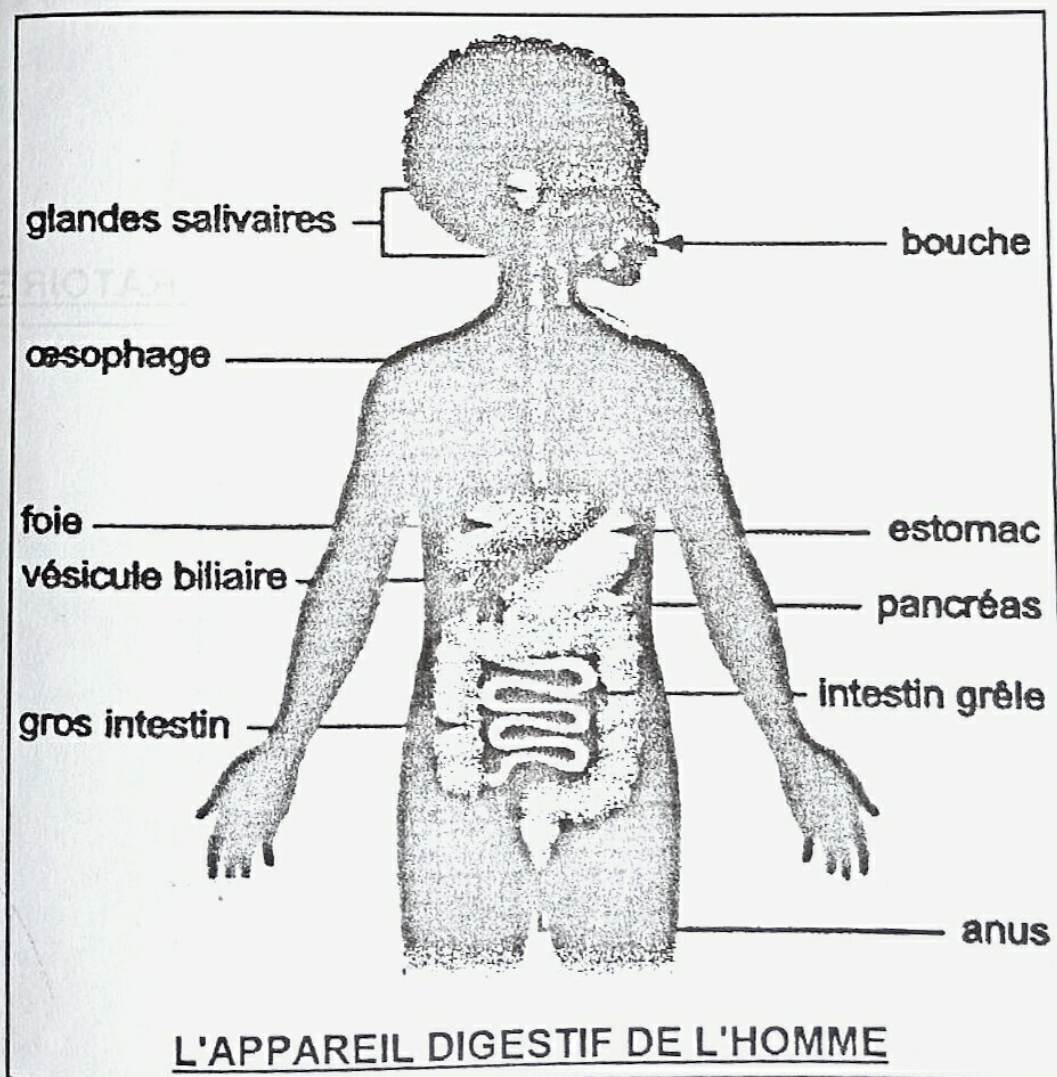
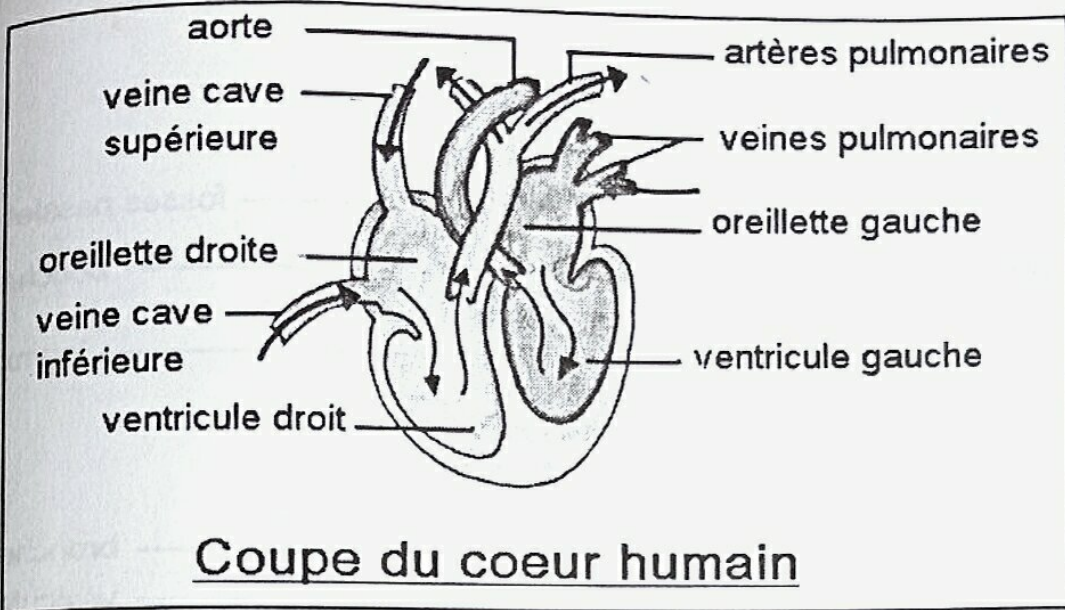
- 13) Quels sont les organes épurateurs du sang ?
Les reins ; le foie ; les poumons ; les glandes de la peau.
- 14) a- Quand dit-on qu'un enfant de 14 ans est hypertendu ?
On dit qu'un enfant de 14 ans est hypertendu lorsque sa tension artérielle est supérieure à 12. (On dit qu'il a un excès de tension artérielle)
- b- Quels sont les organes qu'abime l'hypertension ?
L'hypertension abime les artères, le cœur, le cerveau, les reins, le gros intestin.
- 15) Cite trois maladies bacillaires ; virales ; parasitaires.
➤ maladies **bacillaires** : la tuberculose ; le tétanos ; la lèpre ; le choléra.
➤ maladies **virales** : le sida ; la variole ; varicelle ; la rougeole ; la rage.
➤ maladies **parasitaires** : l'onchocercose ; la maladie du sommeil ; le paludisme ; la fièvre jaune ; la bilharziose.
- 16) Quelles sont les actions négatives de l'homme sur la nature ?
Les actions négatives de l'homme sur la nature sont :
➤ la destruction de la nature ;
➤ la pollution des eaux et de l'air ;
➤ les feux de brousse ;
➤ l'abattage des arbres et le braconnage.
- 17) Schéma des différents passages de l'eau d'un état à un autre.

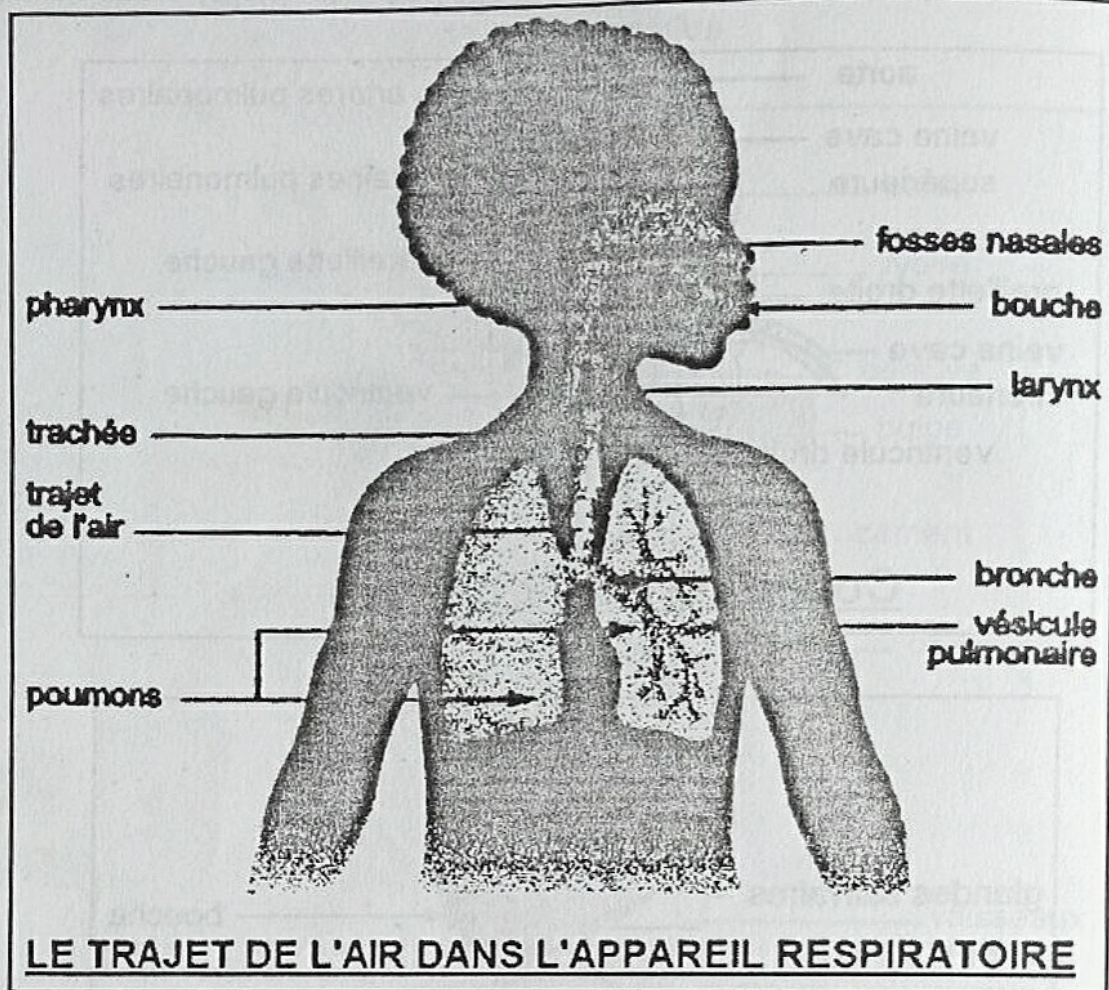


18) Quelques schémas et croquis à connaître



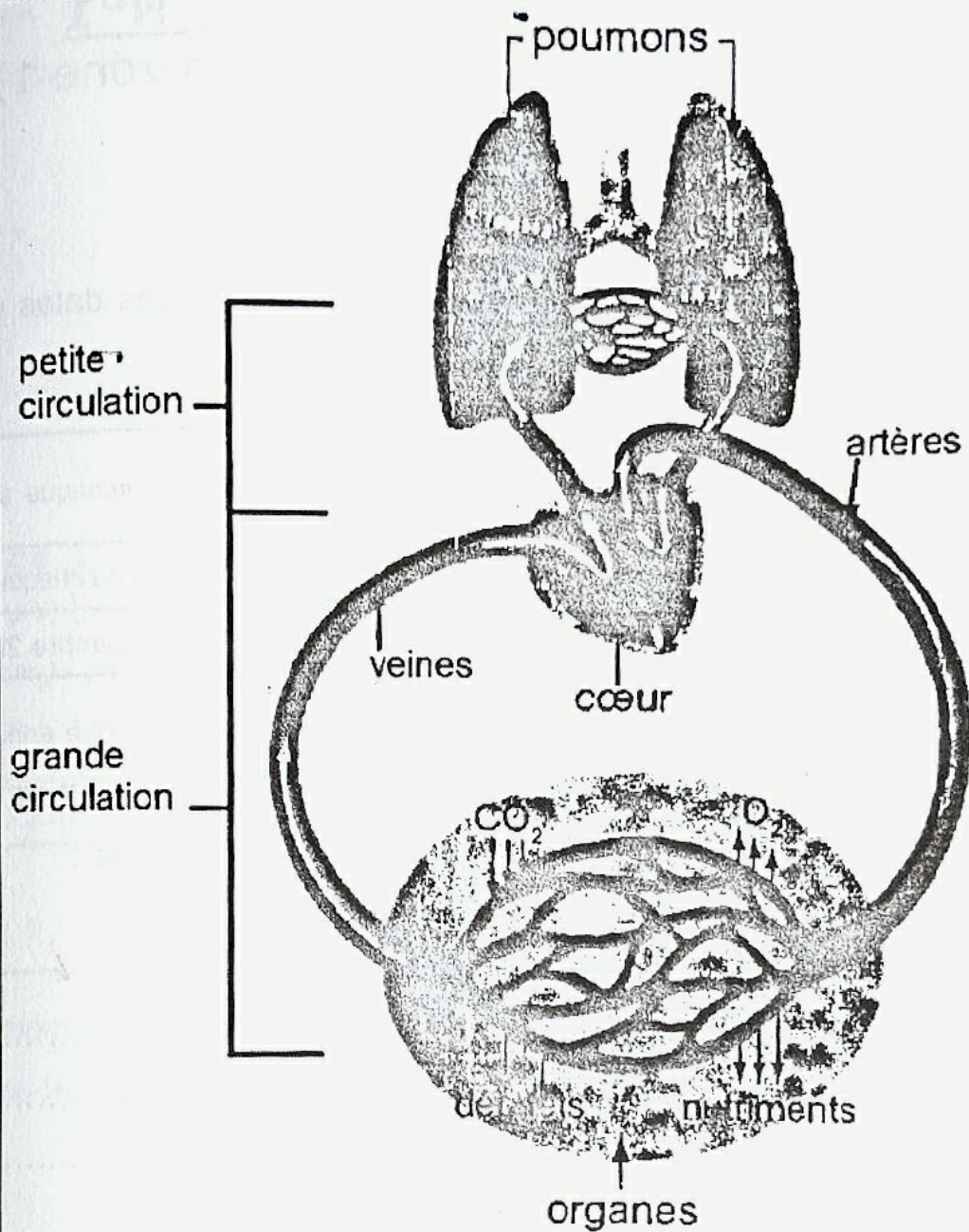
Le trajet de l'information





Nez	Olfactif	Sentir
Langue	Gustatif	Goûter
Oreille	Auditif	Entendre
Peau	Tactile	Toucher
Œil	Optique	Voir

Les organes et leurs sens



Le trajet du sang dans l'appareil circulatoire